

## La construction du temps chez les historiens universitaires français de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle

*The building of Time by French University historians during the second half of the XX<sup>e</sup>*

Jean Leduc

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/614>

DOI : 10.4000/temporalites.614

ISBN : 978-2-8218-0358-9

ISSN : 2102-5878

### Éditeur

ADR Temporalités

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2004

ISSN : 1777-9006

### Référence électronique

Jean Leduc, « La construction du temps chez les historiens universitaires français de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Temporalités* [En ligne], 1 | 2004, mis en ligne le 23 juin 2009, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/614> ; DOI : 10.4000/temporalites.614

---



Les contenus de *Temporalités* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

## La construction du temps chez les historiens universitaires français de la seconde moitié du XXe siècle<sup>1</sup>

Jean Leduc

Les pratiques de recherche des historiens français de la seconde moitié du XXe siècle et les débats théoriques auxquels ils participent s'inscrivent dans un large réexamen du concept de temps. Cette mise en question a commencé plusieurs décennies avant la célèbre préface de la thèse de Fernand Braudel<sup>2</sup> qui, pour les historiens, est généralement considérée comme fondatrice d'une nouvelle construction du temps historique.

Cette mutation conceptuelle touche les sciences physiques avec la formulation, par Einstein, des lois de la relativité restreinte puis de la relativité générale et avec l'affirmation, plus lente à faire son chemin, de l'irréversibilité du temps, laquelle n'implique pas, pour autant, que la « flèche du temps » ait une trajectoire implacable. Le temps cesse d'être considéré comme un absolu, comme le cadre dans lequel se déroulent les phénomènes : il est inhérent à ces derniers. Il est relatif aux conditions dans lesquelles on le mesure. Enfin le futur n'est pas déterminé et reste ouvert à une infinité de possibles.

Ces attributs du concept de temps se retrouvent, à la même époque, dans les sciences humaines. Dans le champ philosophique, Bergson, les phénoménologues et les existentialistes rejettent l'idée d'un temps donné, d'un temps *a priori*, et affirment, chacun à leur manière, que le temps n'est pas le cadre dans lequel se déploie la condition humaine mais qu'il est intérieur à l'être<sup>3</sup>. La psychologie expérimentale et la chronobiologie<sup>4</sup> soulignent le caractère largement subjectif de la perception du temps, tandis que la psychanalyse considère que « le temps humain résulte de l'enchevêtrement de différentes dimensions qui entrent en résonance »<sup>5</sup>. Enfin,

---

<sup>1</sup> Cet article s'inspire d'une partie des analyses présentées par l'auteur dans *Les historiens et le temps. Conceptions, problématiques, écritures*, Paris, Seuil, 1999.

<sup>2</sup> *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 1949.

<sup>3</sup> Grimaldi Nicolas, *Ontologie du temps*, Paris, PUF, 1993.

<sup>4</sup> Fraisse Paul, *Psychologie du temps*, Paris, PUF, 1967.

<sup>5</sup> Duparc François, « Le temps en analyse, figurations et construction », *Revue française de psychanalyse*, 1997, t. LXI, p. 1909.

allant plus loin que Durkheim qui affirmait, au début du siècle, que chaque société construit son temps, les sociologues, particulièrement Maurice Halbwachs et Georges Gurvitch, insistent sur la pluralité des temps au sein d'une même société, sur la dynamique sociale qu'engendre cette pluralité et sur les rapports entre construction du temps social et exercice du pouvoir<sup>6</sup>. Halbwachs fournit aussi, sur les spécificités du temps de l'histoire et du temps de la mémoire, les bases d'une réflexion encore bien vivante aujourd'hui<sup>7</sup>.

Dans quelle mesure les historiens universitaires français de la seconde moitié du XXe siècle intègrent-ils, dans leurs productions écrites, ces notions de relativité, d'intériorité et d'ouverture du temps ou, pour le dire de manière plus générale, de pluralité des temporalités ? Dans quelle mesure participent-ils aux débats théoriques sur ces sujets ? Nous plaçant d'un point de vue épistémologique, nous aborderons successivement les aspects sur lesquels la pratique des historiens a été assez tôt et très largement infléchie, les domaines dans lesquels elle a été peu affectée, enfin les débats qui restent ouverts. Nous terminerons par une brève évocation historiographique : que disent ces historiens de la manière dont les hommes du passé appréhendaient le temps ?

## **Des inflexions décisives**

### *L'histoire du passé s'écrit au présent*

Il est désormais admis, dans la communauté universitaire, que la démarche de l'historien est un va-et-vient entre le présent (le temps où il cherche et écrit) et le passé (la période qui est son objet d'étude). L'histoire ne peut donc être qu'anachronique et l'historien doit « gérer » cet écart, ce décalage temporel, en connaissance de cause.

Les historiens « méthodiques » avaient la hantise de l'anachronisme. Ils pensaient qu'ils devaient se départir de leur présent et, à travers l'analyse critique des documents, se faire le plus possible contemporains du passé qu'ils étudiaient, se mettre le plus possible à la place des hommes d'autrefois. Ils ne prétendaient pas, pour autant, pouvoir ressusciter ce passé, comme en avait rêvé Michelet, et savaient que l'histoire ne peut être qu'une « construction », nécessairement « subjective »,

---

<sup>6</sup> Sue Roger, *Temps et ordre social. Sociologie des temps sociaux*, Paris, PUF, 1994.

<sup>7</sup> Halbwachs Maurice, *La mémoire collective*, rééd. Paris, Albin Michel, 1997.

faite à partir d'« images » d'un passé à jamais révolu, passé dont il ne reste que des « traces »<sup>8</sup>. Mais ils vivaient cette situation de décalage comme à regret.

Les historiens de la génération suivante prennent, eux aussi, la mesure de l'écart mais ils vivent celui-ci de façon moins résignée, plus positive. Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, Lucien Febvre dit, en 1933, que l'historien « part du présent » et que « c'est à travers lui, toujours, qu'il connaît, qu'il interprète le passé »<sup>9</sup> et Marc Bloch va même jusqu'à préconiser « une méthode prudemment régressive »<sup>10</sup>. Henri-Irénée Marrou est, en 1954, le premier historien à approfondir, de manière théorique, la question du temps dans la construction du savoir historique<sup>11</sup>. Faisant sienne la formule de Benedetto Croce (« Toute histoire digne de ce nom est histoire contemporaine »), il résume sa pensée dans la formule  $h = P/p$ , rapport, dit-il, « établi entre deux plans de la réalité humaine ; celle du passé, bien entendu, mais aussi celle du présent de l'historien, agissant et pensant dans sa perspective existentielle »<sup>12</sup>. Il dit encore qu'il « n'y a d'histoire que dans et par l'historicité de l'historien » et que, par voie de conséquence, l'histoire ne peut être qu'un « mixte indissoluble de sujet et d'objet »<sup>13</sup>. « Que, dans cette connaissance, il y ait nécessairement du subjectif, quelque chose de relatif à ma situation d'être dans le monde, n'empêche pas qu'elle puisse être en même temps une saisie authentique du passé »<sup>14</sup>.

L'idée de ce « mixte » entre objet-passé et sujet-présent qu'est la démarche de l'historien fait son chemin dans la profession. Elle est reprise et approfondie, à la fin du XXe siècle, par des auteurs comme le philosophe Paul Ricœur<sup>15</sup> ou comme les historiens Krzysztof Pomian<sup>16</sup> et Jean Chesneaux, ce dernier parlant de la « tension

---

<sup>8</sup> Langlois Charles-Victor et Seignobos Charles, *Introduction aux études historiques*, 1898, rééd. Kimé 1992. En particulier Livre III, chap. 1 « Conditions générales de la construction historique », pp. 175-189.

<sup>9</sup> Febvre Lucien, *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin, 1992, p. 9.

<sup>10</sup> Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, A. Colin, 1933, p. 65.

<sup>11</sup> Marrou Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954.

<sup>12</sup> *Op. cit.* p. 221.

<sup>13</sup> *Ibid.* p. 223

<sup>14</sup> *Ibid.* p. 221.

<sup>15</sup> Dans divers textes, particulièrement dans *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983-1985.

<sup>16</sup> *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984.

sévère, permanente, créatrice » à laquelle est soumis l'historien<sup>17</sup>. Elle s'enrichit de la réflexion menée sur les interactions entre recherche historique et régimes d'historicité. Cette dernière expression peut être entendue comme le rapport qu'entretient une société avec le passé et l'avenir ou, comme le dit Reinhart Koselleck<sup>18</sup>, avec son « champ d'expérience » et son « horizon d'attente »<sup>19</sup>.

Cette prise de conscience de l'ancrage de l'historien dans son propre temps, cette reconnaissance active du fait que l'on pose toujours au passé les questions du présent, ne peuvent-elles expliquer le basculement, dans la rédaction des textes historiques, d'une conjugaison des verbes au passé à une conjugaison au présent ?

Le philosophe Jacques Rancière, le premier, a souligné « la souveraineté du présent dans le récit de la nouvelle histoire »<sup>20</sup>. Nous avons tenté de prendre la mesure de cette souveraineté en observant l'usage des temps de la conjugaison dans un échantillon d'une centaine d'ouvrages universitaires de la seconde moitié du XXe siècle. Le présent de l'indicatif n'était pas absent de ce type d'ouvrages il y a un demi-siècle : il était habituel dans les séquences explicatives, descriptives, argumentatives, quand l'historien tenait à assumer formellement la responsabilité de son « discours ». En revanche – pour rester dans la typologie de Benveniste – il employait peu ce présent de l'indicatif dans le « récit », dans les séquences narratives, sinon, parfois, pour créer un effet d'accélération ou de dramatisation. Comme les historiens « méthodiques » avant eux – et comme les romanciers – les historiens des années 1950, à de rares exceptions, utilisaient le passé simple pour narrer l'action et l'imparfait pour en dresser l'arrière-plan.

Un demi-siècle plus tard, la situation s'est inversée. Les adeptes du récit aux temps du passé sont devenus très minoritaires. À l'inverse, les historiens utilisant le présent comme temps de base de la narration sont maintenant légion. Amorcé dans les écrits universitaires dans les années 1960, le basculement se précise au cours de la décennie 1970. Certes on peut invoquer, pour l'expliquer, un argument de commodité, sans signification épistémologique : le présent de l'indicatif, temps camé-

---

<sup>17</sup> *Habiter le temps*, Paris, Bayard Éditions, 1996, p. 147.

<sup>18</sup> *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 1990.

<sup>19</sup> Sur les régimes d'historicité : Hartog François et Lenclud Gérard, « Régimes d'historicité », in *L'état des lieux des sciences sociales*, L'Harmattan, 1993, pp. 18-38 et Hartog François : « Temps et histoire. Comment écrire l'histoire de France ? », *Annales HSS*, n°6, novembre-décembre 1995, pp. 1219-1236.

<sup>20</sup> *Les noms de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Seuil, 1992.

l'éon, est celui dont l'usage est le plus simple et, dans les échanges oraux, le passé simple est devenu un archaïsme. À entendre leurs cours – ils sont aussi presque tous enseignants – les universitaires ne l'utilisent plus guère, racontant l'histoire le plus souvent au présent, parfois au passé composé. L'usage oral aurait-il, tout simplement, contaminé l'écrit ? On peut, cependant, supposer que le recours croissant des historiens au présent de l'indicatif pour narrer l'histoire est aussi un choix stratégique plus ou moins conscient. Selon Jacques Rancière, il s'agit, pour la « Nouvelle histoire », comme jadis pour Michelet, de neutraliser la distance entre passé et présent et, à défaut de ressusciter le passé, de donner au récit plus de vie. « L'historien devient en quelque sorte la voix par laquelle s'exprime la voix immédiatement présente de son objet »<sup>21</sup>. Ne peut-on suggérer une explication exactement inverse et faire l'hypothèse que, en usant du présent de l'indicatif, l'historien entend marquer toute la distance qui le sépare du passé, signifier à son lecteur que c'est lui – ici et maintenant – qui construit l'histoire et dissiper ainsi l'illusion de l'immédiateté ? Cette seconde explication trouverait confirmation dans les pratiques d'implication personnelle (emploi du « je », marques d'exclamation ou d'ironie) que Philippe Carrard relève chez certains historiens contemporains<sup>22</sup>. Georges Duby constate : « Depuis quelque temps, j'emploie de plus en plus « je » dans mes livres. C'est ma façon d'avertir mon lecteur. Je ne prétends pas lui transmettre la vérité, mais lui suggérer le probable, placer devant lui l'image que je me fais, honnêtement, du vrai »<sup>23</sup>.

Ce que l'on observe dans la production historique ne se retrouve pas dans la production romanesque. Certes le « Nouveau Roman » a fait naguère un usage très large et très conscient du présent de l'indicatif, certes celui-ci est plus répandu que jadis chez les romanciers d'aujourd'hui, mais ceux-ci utilisent encore beaucoup le passé simple comme temps de base (« pierre d'angle » disait Roland Barthes) de leurs récits. Beaucoup plus, en tous cas, que les historiens.

La conviction que l'histoire est un va et vient entre présent et passé contribue enfin à attirer l'attention des historiens sur la transmission de la mémoire. Il est vrai que, depuis un quart de siècle environ, la vogue du patrimoine, le goût des commémorations, l'émergence du « devoir de mémoire » nourrissent, à leur égard, une « demande sociale » qui les considère comme experts du passé. On n'évoquera pas ici la participation des historiens à diverses procédures d'enquête ou de justice

---

<sup>21</sup> « Histoire et récit », *L'histoire entre épistémologie et demande sociale*, Actes de l'Université d'été de Blois, septembre 1993, IUFM, Créteil, 1994, p. 193.

<sup>22</sup> Carrard Philippe, *Poétique de la Nouvelle histoire*, Lausanne, Payot, 1998, p. 105.

<sup>23</sup> Duby Georges, *L'histoire continue*, Paris, Odile Jacob, 1991, p. 81.

portant, en particulier, sur la période de Vichy. Qu'il suffise de dire que le travail historique sur la mémoire est une autre manière de mettre en interaction passé et présent. L'historien d'aujourd'hui fait de la mémoire à la fois une source d'information et un objet d'étude. D'une part, lorsqu'il étudie le passé récent, il peut solliciter, par enquête orale, les témoignages individuels des survivants. D'autre part, quelle que soit la période étudiée, la construction de la mémoire collective d'un événement, les chemins qu'emprunte cette mémoire, les effets qu'elle induit accompagnent de plus en plus souvent l'étude de l'événement lui-même. Cette orientation de l'historiographie vers une démarche prenant en compte à la fois l'événement et ses résonances mémorielles conduit à s'interroger sur la nature spécifique de l'histoire et de la mémoire. Dans la préface et les textes de liaison des *Lieux de mémoire*<sup>24</sup>, Pierre Nora, reprend la distinction de Maurice Halbwachs entre la mémoire collective, présence vivante et sensible du passé, passage continu du passé dans le présent, et l'histoire qui, tout en se sachant liée au présent, cherche à le mettre à distance. Tout récemment, Paul Ricoeur a enrichi la problématique des statuts respectifs et des interactions entre le « projet de vérité de l'histoire » et « la visée de fidélité de la mémoire », insistant sur le fait que le temps de l'histoire est « autrement feuilleté » que celui de la mémoire »<sup>25</sup>.

### ***L'emboîtement des temporalités***

La thèse de Fernand Braudel<sup>26</sup> et la problématique du temps historique qu'il pose dans la préface de cet ouvrage et qu'il approfondit dans des textes ultérieurs<sup>27</sup> sont considérées par les historiens comme fondatrices d'une nouvelle architecture du temps historique.

Nous estimons, après Jacques Le Goff<sup>28</sup>, que les trois temporalités que distingue Braudel sont moins – au départ de son œuvre – des durées plus ou moins longues que des rythmes différents : le choix des métaphores utilisées dans la préface de la thèse va dans ce sens. La première partie de l'ouvrage « met en cause une histoire quasi immobile », « lente à couler », « faite souvent de retours insistants, de cycles

---

<sup>24</sup> Paris, Gallimard, 1984-1993. Cf. le compte-rendu qu'en fait Patrick Garcia, « Les Lieux de mémoire, une poétique de la mémoire », *Espaces Temps*, n° 74-75, 2000, pp. 122-142.

<sup>25</sup> *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, pp. 646-647.

<sup>26</sup> *La Méditerranée... op. cit.*

<sup>27</sup> Ces textes problématiques sont rassemblés dans *Écrits pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969. Le plus important nous semble être l'article paru en octobre-décembre 1958 dans *Annales ESC*, n° 4, pp. 725-753.

<sup>28</sup> « Le changement dans la continuité », *Espaces Temps*, n° 34-35, 1986, pp.20-22.

sans cesse recommencés », « presque hors du temps ». La seconde est consacrée à « une histoire lentement rythmée », faite de « vagues de fond ». La troisième est vouée à une « agitation de surface », aux « vagues », à une « histoire à oscillations brèves, rapides, nerveuses ». Toutefois, en utilisant, à partir de 1958, les expressions « longue durée » pour la première temporalité et « temps court » pour la troisième, Braudel présente désormais ces flux temporels à la fois comme segments et comme rythmes.

Les textes postérieurs à la préface initiale fustigent l'intérêt privilégié que les historiens porteraient à la troisième temporalité, le temps court, qualifié, en 1958, de « fumée abusive ». Certes, en 1966, dans les considérations méthodologiques qu'il ajoute à la réédition de sa thèse, Braudel justifie le fait de lui avoir consacré sa troisième partie en disant que cette « lueur brève » du temps court est ce que les individus ressentent et qui a du sens pour eux, parce qu'il est à leur échelle. Il n'en reste pas moins que l'« histoire lente à couler » (la longue durée) retient davantage son attention. Elle offre un intérêt stratégique pour un groupe d'historiens – celui des *Annales* – qui ont entrepris de mettre fin au temps du mépris dans lequel anthropologues et sociologues tiendraient les historiens. Ces derniers seraient voués à l'idiographie, ce qui, du même coup, dénierait à l'histoire toute ambition scientifique. Il faut, au contraire, affirmer que l'histoire mérite pleinement sa place au sein des sciences sociales, voire à leur carrefour, puisqu'elle sait aussi se consacrer à la longue durée, celle des « civilisations » et des « structures » et puisqu'elle utilise aussi des « modèles ». Dans cette optique, la longue durée, écrit Braudel en 1958, est « la ligne la plus utile pour une observation et une réflexion communes aux sciences sociales »<sup>29</sup>. Quant à la temporalité intermédiaire, celle à laquelle est consacrée la seconde partie de la thèse de Braudel, elle représente surtout une main tendue aux économistes : l'article fédérateur de 1958 parle à son propos de temps des « cycles », de temps de la « conjoncture », concepts empruntés à la science économique. La place que, dans leurs recherches, les historiens du courant des *Annales* donnent au quantitatif, à l'histoire « sérielle », va dans le même sens.

L'intérêt inégal que, dans ses écrits théoriques, Braudel porte aux trois temporalités qu'il a distinguées ne l'empêche pas d'affirmer leur interactivité, leur « solidarité », leur « emboîtement » (il utilise, cette fois, la métaphore de la montre) et d'insister sur la nécessité, pour l'historien, de les « entrecroiser » sans renoncer à aucune. La voie ainsi ouverte est parcourue par de nombreux chercheurs au cours du troisième quart du XXe siècle. Elle inspire, entre autres thèses, celles de Pierre Chaunu<sup>30</sup>,

<sup>29</sup> *Écrits sur l'histoire, op. cit.*, p. 79.

<sup>30</sup> *Séville et l'Atlantique 1550-1650*, Paris, SEVPEN, 1959.



Pierre Goubert<sup>31</sup> ou Emmanuel Le Roy Ladurie<sup>32</sup>. Recourent aussi à ce jeu des temporalités entrecroisées des ouvrages tels que celui qu'Henri-Irénée Marrou consacre à l'éducation antique<sup>33</sup> ou celui de René Rémond sur la Droite en France<sup>34</sup>.

Rares sont, pendant trois décennies, ceux qui expriment des réserves sur une démarche qui, tout en entrelaçant événement, conjoncture et structure, s'attache principalement à mettre en évidence ces dernières. Au sein de la corporation, les critiques viennent surtout de quelques historiens se réclamant peu ou prou du marxisme : ils estiment que, à trop insister sur ce qui dure, on risque de faire l'impasse sur ce qui est rupture. Ainsi Albert Soboul, dans un article de *La Pensée*, réplique, en 1981<sup>35</sup>, à François Furet<sup>36</sup> que, si la Révolution française est, certes, un long processus, elle est bien rupture avec une structure préexistante et non transition s'étalant de la fin de l'Ancien Régime au début de la Troisième République.

## Des pratiques peu affectées

### *Le réalisme du temps historique*

Quelque intérêt personnel qu'ils portent éventuellement aux philosophies qui considèrent le temps comme inhérent à chaque être, les historiens continuent à se référer au temps universel.

Ce que l'on peut appeler le réalisme du temps est très présent chez Braudel dès le texte de 1958<sup>37</sup> qui rejette le « temps caméléon » des philosophes et sociologues et précise que les trois temporalités qu'il distingue ne sont que des modèles d'analyse. Il y insiste : « Longue durée, conjoncture, événement s'emboîtent sans difficulté, car tous se mesurent à la même échelle » ; cette échelle est celle « d'un temps con-

---

<sup>31</sup> *Beauvais et le Beauvaisis de 1630 à 1730*, Paris, SEVPEN, 1960.

<sup>32</sup> *Les paysans du Languedoc*, Paris, 1966, rééd. abrégée, Paris, Flammarion, 1988.

<sup>33</sup> *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Seuil, 1948.

<sup>34</sup> *La Droite en France*, Paris, Aubier, 1954.

<sup>35</sup> Cet article est reproduit en appendice de *La Révolution française* de Soboul, Paris, Éditions sociales, 1982.

<sup>36</sup> Qui a publié en 1978 *Penser la Révolution*, Paris, Gallimard.

<sup>37</sup> *Écrits sur l'histoire*, *op. cit.*, pp. 76-79.

cret, universel », « le temps impérieux du monde », « temps comme extérieur aux hommes », « temps uniforme des historiens, mesure générale de tous ces phénomènes ». Louis Althusser, qui se félicite que Braudel et certains de ses confrères aient commencé à se poser des questions sur le temps, leur reproche de s'être arrêtés en si bon chemin et de continuer à « recevoir » le temps alors que celui-ci « n'est jamais 'donné' immédiatement, jamais *lisible* dans la réalité visible ; ce concept, comme tout concept, doit être *produit, construit* »<sup>38</sup>. De fait, les historiens ne semblent pas se poser de questions sur la nature même – oserions-nous dire l'essence – du temps. Toutes les manipulations qu'ils lui font subir s'inscrivent, comme celles de Braudel, à l'intérieur d'un système qui, sans être nécessairement perçu comme « concret », n'en est pas moins reçu par eux comme un cadre de référence allant de soi.

Ce cadre est le temps astronomique, jalonné par le calendrier. Comme tout récit, le texte historique comporte des indicateurs temporels. Son originalité est, d'une part, d'en être saturé, d'autre part de privilégier ceux qui expriment une datation *absolue* : mentions du quantième (jour du mois), du millésime (année), du siècle, de la période conventionnelle (Antiquité, Moyen-Âge,...), etc. Il arrive au romancier de se référer à une telle chronologie extra-linguistique, mais il recourt surtout à une chronologie interne, à une datation *relative* dont le point d'origine est le moment où le locuteur s'exprime. Il utilise préférentiellement des indicateurs (adverbes, conjonctions, prépositions) liant ses propositions entre elles et qualifiant leur enchaînement, il évite la sécheresse des chiffres et cultive l'approximation. L'historien, s'il use aussi, pour lier son récit, d'indicateurs d'une chronologie relative, donne beaucoup de dates – au sens chiffré du terme – non seulement dans les séquences narratives mais aussi dans les séquences descriptives ou argumentatives. Au point que la représentation que, de nos jours encore, on se fait volontiers de l'apprentissage de l'histoire est qu'il consiste d'abord à apprendre des dates...

### ***La prégnance du modèle narratif***

Les publications universitaires – et, plus encore, le reste de l'édition historique – continuent à être dominées par le modèle narratif classique, le déroulement linéaire chronologique. Ceci se vérifie, d'abord, à l'échelle « macro-textuelle » quand on examine leurs plans d'ensemble.

Certains auteurs procèdent de manière thématique : Philippe Carrard<sup>39</sup> les classe dans la catégorie « anthropologie historique », citant *La peur en Occident* de Jean

---

<sup>38</sup> Lire *Le Capital*, tome 1, Paris, Maspero, 1975, p. 125-126.

<sup>39</sup> *Op.cit.*, p. 47.

Delumeau<sup>40</sup> et *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324* d'Emmanuel Le Roy Ladurie<sup>41</sup>. Ainsi procèdent souvent les historiens des groupes sociaux ou les auteurs de monographies urbaines chez qui l'élément narratif consiste surtout en récits « enchâssés » illustrant la description et appuyant l'argumentation. À propos de cette histoire « anthropologisante », Philippe Carrard fait remarquer qu'une construction quasi narrative peut s'y cacher sous les apparences d'un plan thématique, par exemple dans les études sur les débuts de la vie où sont abordés successivement, conception, grossesse, accouchement, premiers stades de l'enfance. On trouve un type analogue – mais plus complexe – de progression chronologique masquée dans des ouvrages traitant successivement de thèmes correspondant à des phénomènes dont les apparitions s'échelonnent dans le temps : quand ils abordent un nouveau phénomène, les auteurs « repartent en arrière » pour en étudier la genèse. Ainsi procède Alain Corbin dans *Les filles de nocé*<sup>42</sup>.

Certains plans d'ensemble sont délibérément narratifs. Ils peuvent l'être explicitement, parties et chapitres correspondant à des périodes datées avec plus ou moins de précision. S'il arrive que l'ensemble d'un ouvrage soit ainsi organisé, la plupart des auteurs ménagent cependant, ici ou là, des pauses descriptives : tableau initial, bilan final, étude de ce qui prendrait difficilement place dans la trame narrative, par exemple les aspects culturels. D'autres historiens n'affichent pas explicitement un plan chronologique. Ils proposent une succession de descriptions d'états mais, dans la mesure où ces états sont différents les uns des autres, on peut dire qu'il y a « procès » et donc, en fait, récit. Pour ce type d'ouvrages, Philippe Carrard propose le nom des « récits par strates »<sup>43</sup>, donnant comme exemples *L'homme devant la mort* de Philippe Ariès<sup>44</sup> et *Le Temps des cathédrales* de Georges Duby<sup>45</sup>.

Relèvent aussi du modèle narratif ce que nous proposons d'appeler – reprenant une expression de Gérard Genette – les « récits répétitifs ». Il s'agit d'ouvrages où la même histoire donne lieu à plusieurs récits menés de points de vue différents : ainsi procède Georges Duby dans *Le Dimanche de Bouvines*<sup>46</sup>, invitant le lecteur à « tourner autour de l'événement en une sorte de spirale » : Guillaume Le Breton,

---

<sup>40</sup> Paris, Fayard, 1978.

<sup>41</sup> Paris, Gallimard, 1975.

<sup>42</sup> Paris, Aubier, 1978.

<sup>43</sup> *Op. cit.*, p. 55.

<sup>44</sup> Paris, Seuil, 1977.

<sup>45</sup> Paris, Gallimard, 1976.

<sup>46</sup> Paris, Gallimard, 1973.

acteur de la bataille, la raconte ; puis Duby lui-même propose son récit ; enfin l'auteur se livre à une étude chronologique de la mémoire de l'événement. Ne pourrait-on faire la même remarque à propos de *Saint Louis* de Jacques Le Goff<sup>47</sup> et de la thèse de Braudel, ces auteurs proposant, dans trois parties successives, d'observer un même personnage (le roi) ou quasi-personnage (la Méditerranée) en changeant, à chaque fois, d'échelle temporelle et de point de vue ?

Si l'on passe de l'échelle « macro-textuelle » à l'échelle « micro-textuelle » – l'arrangement des séquences – qu'observe-t-on ? De même qu'il est un mixte de présent et de passé, tout texte historique est, dans son déroulement, un mixte de récit et d'autres types de discours, ces types s'entrelaçant en proportions variables. Il n'est pas toujours aisé d'identifier formellement les divers types de séquences<sup>48</sup> et il serait donc vain de chercher à comptabiliser exactement la place du narratif. Plus que le rapport quantitatif entre les types de séquences, c'est leur hiérarchisation qui est décisive : quand, dans un texte historique, les séquences non-narratives suivent et éclairent les séquences narratives, on peut parler de récit dominant ; quand l'ordre est inverse et que la narration vient à l'appui de ce qui vient d'être formulé, on peut parler de récit dominé. *La Révolution française* d'Albert Soboul<sup>49</sup> est un exemple du premier type, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours* de Michel Vovelle<sup>50</sup> du second. La pratique la plus courante est une répartition variable des deux types selon les parties de l'ouvrage. Quoi qu'il en soit, dominant ou dominé, le narratif – surtout si l'on y inclut ses phases rétrospectives (analepses) et prospectives (prolepses) – tient une large place dans les ouvrages universitaires, souvent la principale.

### **Débats en cours**

L'importance accordée à la longue durée et la persistance de la démarche narrative suscitent un certain nombre de critiques, souvent formulées, au départ, par des hommes situés en dehors ou aux marges de la communauté historique.

#### ***Continuité, linéarité, causalité***

Dans *l'Archéologie du savoir*<sup>51</sup>, Michel Foucault critique l'obsession des historiens à découvrir des continuités ; il leur propose « l'analyse privilégiée du discontinu »

---

<sup>47</sup> Paris, Gallimard, 1996.

<sup>48</sup> Leur typologie est, au demeurant, objet de débat.

<sup>49</sup> Paris, Editions sociales, 1982.

<sup>50</sup> Paris, Gallimard, 1983.

<sup>51</sup> Paris, Gallimard, 1969.

et la description de l'événement-avènement qu'il met lui-même en œuvre sur divers sujets. Si ses productions historiques y suscitent de nombreuses réserves, ses considérations théoriques font peu à peu leur chemin dans la corporation historique. En 1989, dans l'éditorial du numéro des *Annales*<sup>52</sup> consacré au « tournant critique », Jacques Revel souligne que « la métaphore de l'étagement des temps de l'histoire et le souci particulier des phénomènes de longue durée portent en eux le risque d'oublier les processus par lesquels le nouveau advient » et propose de « rompre avec l'insignifiance des récits événementiels comme avec la tautologie des descriptions à l'intérieur de catégories prédéterminées ». Bernard Lepetit parle de réévaluation du « temps court des focalisations »<sup>53</sup>. Michèle Riot-Sarcey souhaite que « l'objet historique soit arraché au continuum du cours de l'histoire afin de retrouver cette multiplicité des possibles »<sup>54</sup>. Plus qu'à la réhabilitation, comme on l'a parfois prétendu, de l'histoire événementielle, on assiste donc à une mise – ou remise – en valeur, sinon de la rupture, du moins de l'initiative et de la responsabilité des acteurs.

Corrélativement, le fait que la construction privilégiée reste, peu ou prou, le déroulement chronologique comporte des risques. Comme le montre Paul Ricœur, l'« acte configurant » (Mimésis 2) de la « mise en intrigue » transforme une diversité d'événements en une histoire temporellement unifiée, c'est-à-dire en une « totalité signifiante », en une « synthèse de l'hétérogène » qui fait surgir une intelligibilité, un sens, une logique et qui a donc, *ipso facto*, une « force explicative »<sup>55</sup>. La mise en intrigue peut induire une représentation de l'histoire comme enchaînement où l'avant détermine nécessairement l'après, cet « après » que connaît l'historien. En choisissant la linéarité, en ménageant une continuité narrative, ce dernier risque d'écrire une histoire qui ne retienne que les « faits vainqueurs » et ne rende pas compte du foisonnement de ce qui s'est réellement passé. « Toute histoire événementielle est une histoire téléologique »<sup>56</sup> souligne François Furet.

### ***Simultanéité, contemporanéité***

Parmi les reproches que Michel Foucault adresse aux historiens, il y a aussi celui de chercher des « synchronies massives » et de construire des « périodisations totalitaires »<sup>57</sup>. Louis Althusser sait gré à Foucault de l'avoir souligné et affirme

<sup>52</sup> *Annales ESC*, n°6, 1989, p. 1318-1319.

<sup>53</sup> *Les formes de l'expérience*, Albin Michel, 1995, p. 21. Du même auteur « L'histoire prend-elle les acteurs au sérieux », *Espaces Temps*, n° 59-60-61, 1995, p.112-122.

<sup>54</sup> *Le réel de l'utopie*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 26.

<sup>55</sup> *Temps et récit, I*, Paris, Seuil, 1983, p. 127-129.

<sup>56</sup> *Op. cit.*, p. 75.

<sup>57</sup> *Op. cit.*

qu'« il n'est plus possible de penser dans le même temps historique le processus de développement des différents niveaux du tout » et « que la coupure qui vaut pour un niveau déterminé [...] ne correspond à rien de tel pour d'autres niveaux »<sup>58</sup>. Il faut être attentif à ce que, inversant une formule de Reinhart Koselleck, on peut appeler « non contemporanéité du contemporain ». Pour coexister dans le temps calendaire, deux phénomènes ne sont pas nécessairement synchrones. Les ouvrages d'histoire restant généralement fidèles à la construction chronologique, il importe que la périodisation choisie, pour être pertinente, prenne en compte ces décalages. Ceux-ci sont de plus en plus mis en évidence par les historiens : ainsi, dans un même groupe humain, la pratique religieuse et le respect des règles chrétiennes concernant la procréation ou encore la réalité démographique de la mortalité et les attitudes devant la mort peuvent évoluer à des rythmes différents ; ces décalages temporels sont observés, *a fortiori*, entre groupes sociaux, comme l'ont, depuis longtemps, souligné les sociologues. Si l'on en croit les conseils que les universitaires donnent – dans les rapports des concours ou dans des manuels ad hoc – pour la construction des dissertations, ce souci de la pertinence du plan chronologique est de plus en plus présent : il faut, disent-ils, éviter toute périodisation stéréotypée (par exemple : les grandes guerres), choisir les coupures temporelles en fonction du sujet et les nuancer.

### ***Peut-on faire l'histoire du passé récent ?***

Dans les premières décennies postérieures à la Seconde guerre mondiale, la recherche ne se consacrait guère au passé le plus récent. Une telle réticence n'était pas nouvelle. Depuis sa constitution en discipline à visée scientifique à la fin du XIXe siècle, l'histoire universitaire, tout en étant consciente – on l'a vu – des problèmes créés par l'écart temporel entre le chercheur et son objet d'étude, considérait qu'il fallait un « recul » suffisant pour étudier sereinement une période : l'historien devait éviter tout objet dans lequel sa propre implication dans les événements pourrait brouiller son jugement. Il était néanmoins arrivé à certains de ces historiens de déroger à cette maxime, par exemple, dès le lendemain du conflit, à propos de la guerre de 14-18. Si les *Annales*, dans les années 1930, avaient traité de sujets d'actualité, la préférence donnée, par la suite, à la longue durée orientait les chercheurs vers des temps plus reculés, singulièrement les Temps modernes. Contribuaient aussi à cette attitude les difficultés d'accès aux archives et la défiance à l'égard d'un « passé qui ne passe pas », celui de la France de Vichy et des guerres de décolonisation. Il faut donc attendre la fin des années 1970 pour que les chercheurs français,

---

<sup>58</sup> *Op. cit.*, tome 1, p. 124.

aiguillonnés par l'exemple de confrères étrangers, commencent à s'aventurer dans l'« histoire du temps présent » et pour que soit créé l'Institut du même nom (1978). L'« histoire du temps présent » est généralement définie comme celle qui, au sein de l'histoire « contemporaine », se consacre à la période pour laquelle il reste assez de survivants pour qu'on puisse solliciter leurs témoignages. C'est donc une période mobile correspondant actuellement aux trois derniers quarts de siècle.

S'il est désormais admis qu'une histoire des dernières décennies est légitime, l'accord n'est pas acquis sur la possibilité d'écrire une histoire des toutes dernières années, ce que l'on appelle parfois « histoire immédiate ». Les réticences de plusieurs historiens éminents ou celles, récurrentes, des jurys de concours à fixer un programme allant « jusqu'à nos jours », se heurtent aux arguments de ceux qui répugnent à abandonner le terrain du très récent aux seuls media et pensent – tel René Rémond – que l'historien peut, à la lumière du passé, contribuer à mettre le présent en perspective. Il faut aussi fournir des instruments de travail aux enseignants : dans les classes de fin de cycle, enseigner l'histoire jusqu'à nos jours est prescrit par la plupart des programmes depuis les années 1860<sup>59</sup>. Si des pôles de recherche se sont constitués<sup>60</sup>, les chercheurs qui se lancent dans cette voie du tout à fait contemporain se heurtent encore aux réticences d'universitaires qui considèrent que ces travaux relèvent au mieux de la science politique ou de la sociologie, au pire du journalisme.

La maxime de l'indispensable « recul » temporel entre l'historien et son objet d'étude n'est donc pas tombée en désuétude. Y renoncer peut sembler pourtant non seulement normal mais fécond. Arlette Farge y voit une garantie contre toute tentation téléologique. « On n'en finirait pas de fustiger ces formes de récit, délibérément intégrées à l'attitude intellectuelle dite normale qui fait d'un événement l'antécédent de celui qui suivra. Pour moi la connaissance de « ce qui survient par la suite » est un handicap, un fantôme rusé et insistant »<sup>61</sup>. Quant à Antoine Prost, il inverse les termes du problème : « On a souvent dit qu'il fallait, pour écrire l'histoire, un certain recul. C'est prendre l'effet pour la cause : l'histoire ne suppose pas une distance préalable, elle la crée »<sup>62</sup>. La destruction des tours de Manhattan, le 11 septembre 2001, est venue relancer le débat sur le statut de l'événement et sur la capacité de l'historien à s'en saisir.

---

<sup>59</sup> Garcia Patrick, Leduc Jean, *L'enseignement de l'histoire en France*, Paris, A. Colin, 2003.

<sup>60</sup> Tel le Groupe de Recherche en Histoire Immédiate créé en 1989 à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

<sup>61</sup> « Le temps, l'événement et l'historien », *L'Inactuel*, n°2, 1994, p. 35.

<sup>62</sup> « Comment l'histoire fait l'historien », *Vingtième siècle*, n°65, janvier-mars 2000, p.12.

## **Le temps des hommes du passé comme thème de recherche**

S'inspirant surtout des recherches menées par les psychologues et s'inscrivant dans le champ de l'histoire des « mentalités », Lucien Febvre, dans *Le problème de l'incroyance au XVIe siècle*<sup>63</sup> et Robert Mandrou, dans *Introduction à la France moderne*<sup>64</sup>, évoquent rapidement la manière dont les hommes des débuts des Temps modernes perçoivent la durée. Le premier historien à aborder de manière précise ce problème est Jacques Le Goff, qui, dans deux articles de 1960 et 1963<sup>65</sup>, pose une bonne partie des problématiques que reprendront ses confrères et qui reviendra lui-même sur ce sujet dans plusieurs de ses écrits postérieurs. Il invite les historiens à étudier, « le jeu [...] de tous les temps au sein du Temps », formule qui montre que, comme Braudel, il postule l'existence d'un temps englobant diverses temporalités : le temps sacré, à la fois linéaire (le temps eschatologique) et circulaire (le cycle liturgique des fêtes annuelles, de la semaine et celui des offices quotidiens rythmés par les cloches des églises et des monastères) ; le temps de travail du campagnard, temps astronomique, scandé par le mouvement apparent – annuel et quotidien – du soleil ; le temps du marchand, dominé par le souci des délais d'échange et la régulation de la journée de travail des artisans. Jacques Le Goff montre comment ces divers rythmes s'entrelacent et s'affrontent et pourquoi ordonner le temps est un des aspects du pouvoir. Désormais, les médiévistes qui abordent l'étude de l'« outillage mental » ne manquent pas d'y inclure les représentations et la mesure du temps. Au cours des années 1980, plusieurs congrès d'historiens médiévistes sont consacrés à ce sujet<sup>66</sup>.

La confrontation entre temps religieux et temps « laïc » ou entre temps rural et temps urbain et, plus généralement, les distorsions du « temps vécu » entre tradition et modernité sont des thèmes abordés par les historiens modernistes. Les contemporanéistes, eux, s'intéressent surtout au temps dans ses rapports avec l'organisation scientifique du travail (histoire des entreprises) ou avec la maîtrise de l'espace (histoire des transports).

---

<sup>63</sup> Paris, Albin Michel, 1942.

<sup>64</sup> Paris, Albin Michel, 1961.

<sup>65</sup> Articles repris dans *Pour un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1977.

<sup>66</sup> Mise au point dans Martin Hervé, *Mentalités médiévales. XIe-XVe siècle*, Paris, PUF, 1996.



Après un article pionnier de Jean-Pierre Vernant<sup>67</sup>, les antiquisants s'emparent, eux aussi, du thème du temps. Nicole Loraux<sup>68</sup> souligne le penchant des Athéniens pour la mise « hors temps », attitude qu'elle décèle dans le discours que la cité tient sur elle-même – telle l'exaltation de l'autochtonie – et qu'elle retrouve dans la pratique d'une politique de l'oubli<sup>69</sup>. Pascal Payen<sup>70</sup> montre comment la construction de *L'Enquête* d'Hérodote, entremêlant des récits de la vie de cinq souverains perses avec des descriptions de peuples et de territoires, est en harmonie avec son sujet même, l'affrontement du temps de la conquête et de l'espace de la résistance. En ce qui concerne le temps des Romains, on se reportera surtout aux chapitres que Michel Meslin lui consacre dans *L'homme romain*<sup>71</sup> et à *La raison de Rome* de Claire Moatti<sup>72</sup>.

On peut déplorer deux lacunes de l'historiographie universitaire française. Le livre pionnier de Krzysztof Pomian, *L'ordre du temps*, paru en 1984<sup>73</sup>, n'a guère suscité d'émules. Les historiens de métier n'ont pas produit de travail d'ensemble sur l'évolution des instruments de mesure de la durée, abandonnant ce terrain à des non historiens ou à des collègues étrangers. Ils ont aussi laissé à d'autres le soin de construire des histoires générales du temps, au sens d'étude synthétique, en très longue durée, des représentations et des usages du temps. Pour l'époque contemporaine, on peut se reporter aux premiers chapitres de *Temps et ordre social*<sup>74</sup>, ouvrage déjà cité du sociologue Roger Sue, consacrés à la fois à un rappel de l'évolution de la réflexion sociologique sur le temps et à une évocation de la « succession des temps sociaux dominants ».

À partir des décennies 1960 et 1970, les universitaires français intègrent assez largement, dans leur écriture de l'histoire, les interactions entre présent et passé et le jeu des diverses temporalités. Attachés au récit et à une datation absolue, ils se révèlent

---

<sup>67</sup> « Aspects mythiques de la mémoire », in *Mythe et pensée chez les Grecs, I*, Paris, Maspéro, 1965.

<sup>68</sup> En particulier *L'invention d'Athènes*, Paris, Payot, 1993 et *Né de la terre*, Paris, Seuil, 1993.

<sup>69</sup> *La cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Paris, Payot, 1997.

<sup>70</sup> *Les îles nomades*, Paris, EHESS, 1997.

<sup>71</sup> Paris, Hachette, 1978.

<sup>72</sup> Paris, Seuil, 1997.

<sup>73</sup> *Op. cit.*

<sup>74</sup> *Op. cit.*

*La construction du temps chez les historiens universitaires français  
de la seconde moitié du XXe siècle*

également plus attentifs à nuancer leur périodisation, à tenir compte des décalages temporels, à éviter la téléologie. Dès 1984, Krzysztof Pomian estime que « c'est donc le contenu même de la notion du temps de l'histoire qui a subi une transformation pendant le dernier demi-siècle »<sup>75</sup>.

Il reste que l'incitation à ce nouveau traitement du temps est souvent venue de l'extérieur et que les débats théoriques sont lents à se faire jour dans une corporation historique généralement plus portée à débattre de ses sources, de ses méthodes et de ses champs d'étude qu'à se poser des problèmes proprement épistémologiques. Sur le problème du temps comme sur d'autres, les historiens doivent approfondir leur réflexion conceptuelle, voire, parfois, vaincre leur défiance à l'égard de cette réflexion. Puisse cette revue les y aider.

### **Bibliographie (très) sélective**

- Braudel F., *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, réédition 1987.  
– *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969.  
Carrard P., *Poétique de la Nouvelle histoire*, Lausanne, Payot, 1998.  
Foucault M., *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.  
Grimaldi N., *Ontologie du temps*, Paris, PUF, 1993.  
Halbwachs M., *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, réédition 1997.  
Hartog H., *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.  
Koselleck R., *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 1990.  
Leduc J., *Les historiens et le temps*, Paris, Seuil, 1999.  
Marrou H.-I., *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, réédition 1989.  
Pomian K., *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984.  
Rancière J., *Les noms de l'histoire*, Paris, Seuil, 1992.  
Ricœur P., *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983-1985.  
– *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.  
Sue R., *Temps et ordre social. Sociologie des temps sociaux*, Paris, PUF, 1994.

---

<sup>75</sup> *Op. cit.*, p. 94.

**Résumé :** Jean Leduc : *LA CONSTRUCTION DU TEMPS CHEZ LES HISTORIENS UNIVERSITAIRES FRANÇAIS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XXE SIÈCLE.* Les historiens français de la seconde moitié du XXe siècle sont plus conscients que leurs prédécesseurs que le travail de recherche et d'écriture de l'histoire est une interaction continue entre présent et passé. La plupart d'entre eux ont substitué le présent au passé simple comme temps de base de la narration. Ils sont plus attentifs aux tendances et aux phénomènes de longue durée qu'au temps court des événements. Ils sont moins réticents à étudier le passé le plus récent mais, sur ce point, la controverse n'est pas close. Ouvertement ou non, le récit chronologique demeure le modèle de plan prédominant, de même que continue à prévaloir un système de datation absolue se référant au calendrier. Les historiens font attention à éviter les coupures chronologiques abusives et prennent soin de ne pas suggérer qu'une séquence d'événements implique nécessairement une relation causale entre eux. Les débats théoriques se développent mais, le plus souvent, résultent d'incitations extérieures au corps des historiens.

**Mots clés :** Interaction entre présent et passé ; Écriture au présent ; Prégnance du narratif ; Réalisme du temps ; Emboîtement des temporalités ; Longue durée ; Linéarité ; Discontinuités.

**Abstract:** Jean Leduc: *THE BUILDING OF TIME BY FRENCH UNIVERSITY HISTORIANS DURING THE SECOND HALF OF THE XXE CENTURY.* French historians of the second half of the XXe century are more aware than their predecessors that historical research and writing means continuous interaction between past and present. Most of them have substituted the grammatical present for the preterit as the basic tense of the narrative. They pay more attention to trends and long-term phenomena than to short-term events. They are less reluctant to study the most recent past, but this issue remains controversial.

Openly or not, chronological story is still the prevailing model, as is the absolute dating system according to the calendar. Historians are careful to avoid arbitrary chronological divisions and they stress that a sequence of events does not imply a relationship of cause and effect between them. Theoretical discussions are on-going but, more often than not are the result of encouragement from outside the historical professions.

**Key words:** Interaction between past and present; Writing in the present tense; Importance of the narrative; Realism of time; Criss-crossing of temporalities; Long-term; Linearity; Discontinuities.

**Auteur :** Jean Leduc est historien et ancien professeur de classes préparatoires au lycée Pierre de Fermat à Toulouse. Il est notamment l'auteur de *L'enracinement de la République*, Paris, Hachette, 1991, *Les historiens et le temps. Conceptions, problématiques, écritures*, Paris, Seuil, 1999 et (en collaboration avec Patrick Garcia) de *L'enseignement de l'histoire en France de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, A. Colin, 2003.